[12.5] Caelum crebris imbribus ac nebulis foedum; asperitas frigorum abest. Dierum spatia ultra nostri orbis mensuram; nox clara et extrema Britanniae parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Quod si nubes non officiant, aspici per noctem solis fulgorem, nec occidere et exurgere, sed transire adfirmant. Scilicet extrema et plana terrarum humili umbra non erigunt tenebras, infrague caelum et sidera nox cadit. Solum praeter oleam vitemque et cetera calidioribus terris oriri sueta patiens frugum fecundum: tarde mitescunt, cito pecudumque proveniunt; eademque utriusque rei causa, multus umor terrarum caelique. Fert Britannia aurum et argentum et alia metalla, pretium victoriae. Gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac liventia. Quidam artem abesse legentibus arbitrantur; nam in rubro mari viva ac spirantia saxis avelli, in Britannia, prout expulsa sint, colligi: ego facilius crediderim naturam margaritis deesse quam nobis avaritiam.

[13] Ipsi Britanni dilectum ac tributa et iniuncta imperii munia impigre obeunt, si iniuriae absint: has aegre tolerant, iam domiti ut pareant, nondum ut serviant. [...] Agitasse Gaium Caesarem de intranda Britannia satis constat, ni velox ingenio mobili paenitentiae, et ingentes adversus Germaniam conatus frustra fuissent. Divus Claudius auctor iterati operis, transvectis legionibus auxiliisque et adsumpto in partem rerum Vespasiano, quod initium venturae mox fortunae fuit: domitae gentes, capti reges et monstratus fatis Vespasianus.

[14] Consularium primus Aulus Plautius praepositus ac subinde Ostorius Scapula, uterque bello egregius: redactaque paulatim in formam provinciae proxima pars Britanniae, addita insuper veteranorum colonia. Quaedam civitates Cogidumno regi donatae (is ad nostram usque memoriam fidissimus mansit), vetere ac iam pridem recepta populi Romani consuetudine, ut haberet instrumenta servitutis et reges. Mox Didius Gallus parta a prioribus continuit, paucis admodum castellis in ulteriora promotis, per quae fama aucti officii quaereretur. Didium Veranius excepit, isque intra annum extinctus est. Suetonius hinc Paulinus biennio prosperas res habuit, subactis nationibus firmatisque praesidiis; quorum fiducia Monam insulam ut vires rebellibus ministrantem adgressus terga occasioni patefecit.

[12.5] Le ciel de Bretagne est bien souvent souillé de pluie et de nuages. Le froid n'est pas mordant. [6] La durée des jours excède celle sous notre latitude. La nuit est claire et si brève, au bout de l'île, qu'on n'en discerne la fin et le début que par une insignifiante différence de clarté. [7] On affirme que, si des nuées ne l'occultent pas, le soleil brille en pleine nuit : il ne se couche ni ne se lève, mais passe à l'horizon. [8] Rappelons qu'à l'extrémité du monde, les terres sans relief, dont les ombres sont limitées, ne font pas se dresser des ténèbres et que la nuit ne s'étend ni au ciel ni aux astres. [9] Impropre à la culture de l'olivier, de la vigne et d'autres végétaux adaptés aux climats plus chauds, le sol convient aux cultures céréalières, qu'il produit en abondance. Tout ne mûrit que lentement mais pousse vite, l'un comme l'autre s'expliquant de la même façon: un sol très humide et de nombreuses précipitations. [10] Du sous-sol on extrait de l'or, de l'argent et aussi d'autres métaux, ce qui rehausse l'intérêt de notre conquête. [11] L'Océan produit des perles, mais elles sont un peu sombres et plutôt bleuâtres. [12] Certains pensent que les pêcheurs manquent de savoir-faire, comparés à ceux du Golfe Persique, qui arrachent des rochers les perles vivantes et palpitantes. Or, en Bretagne, on se contente de ramasser celles que les flots rejettent. Pour ma part, je croirais plus volontiers que la qualité de ces pierres ne suffit pas à notre convoitise.

[13] Les Bretons, d'eux-mêmes, acceptent sans rechigner la conscription, l'impôt et les charges inhérentes à notre domination, pour autant qu'ils ne se sentent pas lésés; cela leur est insupportable, car pour eux la défaite justifie l'obéissance, mais pas encore l'asservissement. [...] [4] On s'accorde à penser que Caligula songeait à s'introduire en Bretagne, mais, versatile, il abandonna ce projet après avoir échoué dans ses tentatives démesurées d'envahir la Germanie. [5] Le divin Claude décida de reprendre les opérations. Il fit transférer dans l'île des légions et des corps auxiliaires en confiant une partie de l'entreprise à Vespasien. On y voit pour celui-ci un premier signe de la bonne fortune qui serait un jour la sienne : en soumettant des tribus et en capturant leurs rois, Vespasien fut désigné par le destin.

[14] Le premier consulaire qui gouverna ce territoire, Aulus Plautius, et son successeur, Ostorius Scapula, étaient, l'un et l'autre, de remarquables hommes de guerre. Peu à peu, le sud de la Bretagne gagna le statut de province et, en outre, une colonie de vétérans s'y installa. [2] Le roi Cogidumnus, qui jusqu'à nos jours s'est montré très coopérant, se vit confier le gouvernement de certaines tribus, car une vieille habitude romaine, qui, depuis bien longtemps, a fait ses preuves, consiste à se servir même des rois pour mieux asservir. [3] Ensuite, Didius Gallus préserva l'acquis de ses prédécesseurs : il avança nos positions d'à peine quelques fortins, juste assez pour faire dire qu'il avait accru l'importance de sa fonction. [4] Veranius, son successeur mourut au cours même de l'année. [5] Plus tard, des succès rehaussèrent pendant deux ans le gouvernement de Suetonius

[15] Namque absentia legati remoto metu Britanni agitare inter se mala servitutis, conferre iniurias et interpretando accendere: nihil profici patientia nisi ut graviora tamquam ex facili tolerantibus imperentur. Singulos sibi olim reges fuisse, nunc binos imponi, e quibus legatus in sanguinem, procurator in bona saeviret.[...]

[16] His atque talibus in vicem instincti, Boudicca generis regii femina duce (neque enim sexum in imperiis discernunt) sumpsere universi bellum; ac sparsos per castella milites consectati, expugnatis praesidiis ipsam coloniam invasere ut sedem servitutis, nec ullum in barbaris [ingeniis] saevitiae genus omisit ira et victoria.

Quod nisi Paulinus cognito provinciae motu propere subvenisset, amissa Britannia foret; quam unius proelii fortuna veteri patientiae restituit, tenentibus arma plerisque, quos conscientia defectionis et proprius ex legato timor agitabat, ne quamquam egregius cetera adroganter in deditos et ut suae cuiusque iniuriae ultor durius consuleret.

igitur Missus Petronius Turpilianus tamquam exorabilior et delictis hostium novus eoque paenitentiae mitior, compositis prioribus nihil ultra ausus Trebellio Maximo provinciam tradidit. Trebellius segnior et nullis castorum experimentis, comitate quadam curandi provinciam tenuit. Didicere iam barbari quoque ignoscere vitiis blandientibus, et interventus civilium armorum praebuit iustam segnitiae excusationem: sed discordia laboratum, cum adsuetus expeditionibus miles otio lasciviret. Trebellius, fuga ac latebris vitata exercitus ira, indecorus atque humilis precario mox praefuit, ac velut pacta exercitus licentia, ducis salute, [et] seditio sine sanguine stetit.

Nec Vettius Bolanus, manentibus adhuc civilibus bellis, agitavit Britanniam disciplina: eadem inertia erga hostis, similis petulantia castrorum, nisi quod innocens Bolanus et nullis delictis invisus caritatem paraverat loco auctoritatis.

Paulinus, qui soumit des tribus et installa de solides garnisons. Il s'enhardit et attaqua l'île d'Anglesey pour avoir fourni des renforts aux rebelles, mais ceux-ci eurent alors tout loisir de mener des actions.

[15] En effet, une fois absent, le légat ne fait plus peur. Laissés à eux-mêmes, les Bretons s'en prennent aux malheurs de l'asservissement. Ils étalent les injustices subies par les uns et les autres. Ils disent tout le mal qu'ils en pensent et s'excitent: "A quoi nous sert d'accepter notre sort? Est-ce pour subir des charges encore plus lourdes en donnant à croire que ce pouvoir est supportable? [2] Autrefois nous avions chacun nos rois. Aujourd'hui on nous en impose deux: le légat pour intenter à nos vies, le procurateur à nos biens. [...]

[16] C'est par des propos de ce genre que les Bretons s'excitaient mutuellement. Une femme de sang royal, Boudicca, prit la tête du mouvement – chez eux le sexe ne fait pas question quand il s'agit de commander! – et, tous ensemble, ils partirent en guerre. Ils traquèrent nos soldats éparpillés dans les fortins, défirent nos garnisons, envahirent la colonie, symbole pour eux de l'asservissement. La colère des vainqueurs ne renonça à aucune forme de la cruauté propre aux âmes barbares.

[2] Apprenant le soulèvement de la province, Paulinus intervint immédiatement, sans quoi la Bretagne aurait été perdue: l'issue heureuse d'une seule bataille y rétablit la soumission ancienne. Toutefois nombre de Bretons restaient sous les armes: tourmentés par la mauvaise conscience de leur défection, ils craignaient, à titre individuel, que le légat, tout en étant un homme d'exception, ne se montrât intraitable lors de leur capitulation et ne se vengeât impitoyablement de l'outrage commis par chacun d'eux.

[3] C'est pourquoi il fut remplacé par Petronius Turpilinus, perçu comme plus compréhensif: n'ayant pas eu à souffrir des méfaits de l'ennemi, il ne pouvait que se montrer plus accessible à son repentir. Il remédia aux désordres antérieurs sans prendre aucun autre risque, et remit la province à Trebellius Maximus. [4] Ce dernier, plus nonchalant, n'avait aucune expérience militaire. Il garda la province en main tout en l'administrant avec une certaine bienveillance. [5] A leur tour, les Barbares apprirent à fermer les yeux sur les vices et leurs attraits, et la guerre civile fournit un excellent prétexte pour persévérer dans l'inertie. Mais le malaise survint avec la mutinerie de l'armée, qui, habituée aux expéditions, se relâchait dans l'inaction. [6] Trebellius n'évita la colère des soldats que par des faux-fuyants et des dérobades. Déshonoré, avili, il ne garda bientôt plus qu'un semblant de pouvoir et, comme si les troupes avaient négocié leur indiscipline et leur chef son salut, les désordres prirent fin sans effusion de sang.

[7] La guerre civile durait encore quand vint Vettius Bolanus, qui n'importuna guère la Bretagne pour y rétablir la discipline : même manque de réaction à l'égard de l'ennemi, toujours autant d'effronterie chez nos soldats; seulement Bolanus dans sa probité ne se rendit odieux par aucun méfait et la sympathie qu'il inspirait lui tenait lieu d'autorité.